

1

RÉUNION D'INFORMATION

de 18H00 | VENDREDI 15
à 19H30 | AVRIL 2022

→ APRÈS LA SECONDE ?
GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE



sur place et en



CHOISIR
SON
AFFECTATION

Nous vous accompagnons.

onisep PRINTEMPS DE L'ORIENTATION
AVENIRS

LYCÉE POLYVALENT PAUL-ÉMILE VICTOR CHAMPAGNOLE
2022

ACADÉMIE DE STRASBOURG
Centre d'Information et d'Orientation de Dole

ACADÉMIE DE STRASBOURG
Centre d'Information et d'Orientation de Lunel-la-Rivière

ACADÉMIE DE STRASBOURG
Centre d'Information et d'Orientation de Lunel-la-Rivière

PRINTEMPS DE L'ORIENTATION 2022
« 1h pour découvrir »
Du lundi 2 au jeudi 5 mai à 18h

4 visioconférences d'1h chacune

- ✓ A destination des élèves de 2nde et 1^{er}, de leurs parents et des enseignants
- ✓ Pour découvrir avec des professionnels des secteurs en plein développement
- ✓ Un lien unique pour y accéder : <https://meet.jit.si/1heurepourdecouvrir>

Lundi 02 mai 2022
Métier & Informatique
« Des classes à l'intelligence artificielle »

Mardi 03 mai 2022
Architecture & Bâtiment
« De la conception à la construction »

Mardi 04 mai 2022
Agriculture & Agromarketing
« Du champ à l'assiette »

Jeudi 05 mai 2022
Ingénierie & Techniciens
« De la recherche à la production »

Pour aller plus loin
ONISEP : <https://www.onisep.fr/>
EMFOP : <https://www.emfop.fr/>
CO Lunel-la-Rivière : 03 84 81 00 50
CO Dole : 03 84 82 01 28

EN SAVOIR +
→ MINI-STAGE



PRÉSENTATION
+ Questions?
Réponses!

1
heure
ensemble
pour découvrir...

SÉQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

au lycée Paul-Émile Victor

EN 2GT, CHAQUE ÉLÈVE RÉALISE SES SÉQUENCES

D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL :

- DU LUNDI 13 AU VENDREDI 17 JUIN 2022
- DU LUNDI 20 JUIN AU VENDREDI 24 JUIN 2022

UNIVERS
FORMATIONS

Enrichir son expérience,
c'est bien se préparer à :

parcoursup
Direct des Enseignements Supérieurs

La séquence d'observation de seconde générale et technologique permet à l'élève stagiaire :

- comprendre mieux le monde économique et professionnel en continuité avec les découvertes initiées au collège ;
- développer encore sa capacité d'engagement personnel et son autonomie dans la réalisation de ses démarches individuelles ;
- valoriser plus les initiatives qu'il a prises pour clarifier son projet d'orientation scolaire, que ce soit pour l'infirmier ou le confirmier ;
- faciliter davantage l'exploration ou la construction de ses intentions d'insertion professionnelle après les études supérieures.

AU TRAVERS DE LA DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX ESPACES DE FORMATION ET DU MONDE DU TRAVAIL...

- = C'EST LE **DÉVELOPPEMENT** DES POTENTIALITÉS INDIVIDUELLES ET L'**EXPRESSION** DES INTÉRÊTS PERSONNELS QUI SONT VISÉS,
- = C'EST L'**ENRICHISSEMENT** DES REPRÉSENTATIONS DES MÉTIERS ET DES FORMATIONS QUI EST RECHERCHÉ.

→ LES 9 GRANDS CHAMPS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

- ARTS ET INDUSTRIES CULTURELLES
- LETTRES, LANGUES ET COMMUNICATION
- SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
- SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION
- DROIT ET SCIENCES POLITIQUES
- SCIENCES DU VIVANT ET GÉOSCIENCES
- SANTÉ
- SCIENCES, TECHNOLOGIE, INGÉNIERIE ET MATHÉMATIQUES
- SCIENCES INFORMATIQUES ET INDUSTRIES DU NUMÉRIQUE



ONISEP
HORIZONS21st Au lycée, construisez vos choix de spécialités

Simulez vos combinaisons de spécialités et découvrez les perspectives de formations et de métiers qui s'offrent à vous.

Vous êtes attachement et dévoué des

Sciences générales et technologiques

Sciences générales

Sciences technologiques

<http://www.horizons21.fr>

Seconde générale et technologique

SÉQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

au lycée Paul-Émile Victor

QUELQUES EXEMPLES DE MÉTIERS POUR EXPLORER L'UNIVERS DE ...

■ ARTS ET INDUSTRIES CULTURELLES :

- Animateur 3D
- Régisseur
- Styliste de mode
- Artiste Intégrité
- Designer graphique
- Décorateur-scénographe
- Ingénieur du son
- Architecte
- Architecte d'intérieur
- Concepteur de jeu vidéo
- Professeur des écoles ; professeur de collège et de lycée
- Responsable de projets culturels
- Conservateur du patrimoine
- ...

■ SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES :

- Cartographe
- Conseiller environnemental
- Conseiller en formation ; directeur des ressources humaines
- Journaliste
- Psychologue
- Professeur des écoles ; professeur de collège et de lycée
- Secrétaire administratif ; inspecteur du travail
- Conseiller principal d'éducation
- Urbaniste
- Chercheur
- Chargé de développement local ; directeur de service environnement
- Assistant social
- Éducateur
- Chercheur
- ...

■ DROIT ET SCIENCES POLITIQUES :

- Greffier
- Secrétaire juridique
- Juriste d'entreprise
- Conseiller d'insertion et de probation
- Éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse
- Professeur des écoles ; professeur de collège et de lycée
- Attaché d'administration ; directeur des services pénitentiaires
- Officier de police
- Notaire
- Avocat
- Magistrat
- Commissaire-priseur
- ...

■ SANTÉ :

- Assistant de service social
- Éducateur spécialisé
- Infirmier
- Technicien en analyses biomédicales
- Professeur des écoles ; professeur de collège et de lycée
- Masseur-kinésithérapeute
- Orthophoniste
- Médecin
- Sage-femme
- Pharmacien
- Chirurgien-dentaire
- ...

■ LETTRES, LANGUES ET COMMUNICATION :

- Attaché de presse
- Accompagnateur de voyage
- Chargé de projet événementiel
- Community manager
- Concepteur-rédacteur
- Secrétaire d'édition
- Traducteur
- Professeur des écoles ; professeur de collège et de lycée
- Documentaliste
- Journaliste
- Linguiste
- Chercheur
- ...

■ SCIENCES ÉCONOMIQUES ET DE GESTION :

- Conseiller clientèle en banque et assurance
- Chargé d'études marketing ; chef de produit
- Acheteur en grande distribution
- Collaborateur comptable ; expert-comptable
- Gestionnaire comptable et budgétaire en collectivité territoriale
- Contrôleur de gestion
- Chargé de recrutement ; assistant ou directeur RH
- Chargé d'études économiques ; analyste économique
- Rédacteur territorial ; inspecteur des finances
- Agent immobilier ; administrateurs de biens
- Professeur des écoles ; professeur de collège et de lycée
- ...

■ SCIENCES DU VIVANT ET GÉOSCIENCES :

- Géotechnicien
- Technicien biologiste
- Agréé
- Chargé hygiène sécurité environnement
- Ergonome
- Météorologiste
- Géologue
- Professeur des écoles ; professeur de collège et de lycée
- Ingénieur environnement
- Astrophysicien
- Vétérinaire
- ...

■ SCIENCES, TECHNOLOGIE, INGÉNIERIE ET MATHÉMATIQUES :

- Ingénieur de production ou de recherche et développement
- Domoticien
- Conducteur de travaux dans le BTP
- Professeur des écoles ; professeur de collège et de lycée
- Chargé d'affaires en génie mécanique
- Ingénieur chimiste
- Roboticien
- Statisticien
- Géophysicien
- Data scientist ; revenu manager
- Chercheur
- ...

■ SCIENCES INFORMATIQUES ET INDUSTRIES DU NUMÉRIQUE :

- Administrateur réseaux
- Développeur
- Technicien de maintenance informatique
- Actuaire
- Administrateur de bases de données
- Architecte Web
- Bio-informaticien
- Professeur des écoles ; professeur de collège et de lycée
- Chef de projet informatique
- Consultant en green IT
- Expert en sécurité informatique
- Chercheur
- ...



LES INSCRIPTIONS AUX SÉJOURS DE JUIN ET JUILLET, C'EST EN CE MOMENT !

4

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Vous avez entre 15 et 17 ans, vous êtes de nationalité française, vous souhaitez participer à la construction d'une société de l'engagement, bâtie autour de la cohésion nationale, ne ratez pas les inscriptions du Service national universel !

Les inscriptions pour le séjour de février sont closes.

Les inscriptions se poursuivent jusqu'au...

- Dimanche 24 avril pour le séjour du 12 au 24 juin
- Dimanche 1er mai pour le séjour du 3 au 15 juillet

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le SNU ne se raconte pas, il se vit !

REJOIGNEZ L'AVENTURE !

JE M'INSCRIS



<https://www.snu.gouv.fr/>



15 JOURS



UN ÉTABLISSEMENT
SITUÉ DANS UN
AUTRE
DÉPARTEMENT

1. LE SÉJOUR DE COHÉSION

Le SNU vous donne l'opportunité de découvrir la vie collective au sein d'un centre accueillant environ 200 jeunes venus de toute la France pendant 2 semaines. C'est une occasion unique de créer des liens nouveaux et développer votre culture de l'engagement et affirmer votre place dans la société. C'est aussi l'occasion de découvrir un autre territoire.



84 HEURES
MINIMUM DANS
L'ANNÉE HORS
TEMPS SCOLAIRE



ASSOCIATIONS,
CORPS EN
UNIFORME,
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES,
ETC.

2. LA MISSION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Une fois le séjour de cohésion réalisé, vous effectuerez une mission d'intérêt général. Les missions vous sont présentées et sont préparées dans le module "Découverte de l'engagement" dès le séjour de cohésion. Lors de séjour de cohésion, vous pourrez aussi élaborer un projet collectif.



CONSULTEZ LE MOTEUR DE RECHERCHE DES FORMATIONS !

Découvrir en vidéo comment rechercher une formation

Recherche des formations

Veillez entrer votre recherche par mots clés, par exemple "licence chimie Toulouse" ou "pass Limoges"

Effacer les filtres

Plus de 10 000 formations consultables dans cette zone géographique.

Trier par

Types d'établissement

Etablissements Publics 11432/ 11998

Etablissements Privés 4891/ 4992

Apprentissage

Formations en apprentissage 4193/ 4263

Formations hors apprentissage 12130/ 12727

Types de formation

BTS - BTSA - 8347/ 8693

CFA-CCIV (Poitiers - 86) Places 45
BTS - Services - Management Commercial Opérationnel - en apprentissage
[Voir la fiche](#) [Formations similaires](#)

Lycée Jean Rostand (Mantes-la-Jolie - 78) Places 15
BTS - Production - Maintenance des véhicules option voitures particulières
Taux d'accès 49%
Général 5% | Techno 20% | Pro 75%
[Voir la fiche](#) [Formations similaires](#)

CFA INTERPROF CH MET COM IND (Bourges - 18) Places 25
BTS - Services - Gestion de la PME - en apprentissage
[Voir la fiche](#) [Formations similaires](#)

à noter!

Les éléments transmis à chaque formation demandée via mon dossier Parcoursup

Bulletins scolaires et notes du baccalauréat

Année de première

- bulletins scolaires
- notes des épreuves anticipées de français

Année de terminale

- bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres ou du 1^{er} semestre
- notes des épreuves finales des deux enseignements de spécialité

Autres éléments qualitatifs

- projet de formation motivé
- pièces complémentaires demandées par certaines formations

- rubrique « activités et centres d'intérêt »
- fiche Avenir renseignée par le lycée

Le conseil du proviseur :

MOOC DIRECTS
26 janvier 2022
ORIENTATION

Participating institutions: greenium, Université de Paris, UVED, Université de Lille, HESAM, Université le cnam, Institut Polytechnique de Paris, HEC, Université de Lille, Université de Lille, APHEC, ESCP, skema.

France Université Numérique
www.fun-mooc.fr

Cette journée de webinaires vous permettra de découvrir les MOOC d'orientation proposés aux

- aux lycéens,
- aux collégiens,
- à leurs parents
- et aux équipes éducatives

PROFITEZ-EN !



FUN MOOC pour mieux s'orienter dans l'enseignement supérieur

- ▶ Pour découvrir les voies de formations et les filières dans le supérieur et identifier les compétences nécessaires pour y réussir dès le lycée.
- ▶ Pour réviser son baccalauréat et consolider ses acquis en fonction de la filière d'études choisie dans le supérieur.

<https://www.mooc-orientation.fr/>

* cours en ligne gratuits et ouverts à tous

- [A la découverte des métiers de la transition écologique, créatrice d'emplois](#)
- [Cap sur les métiers de la chimie de demain](#)
- [De la Prépa aux Grandes Ecoles de Commerce: le bon parcours pour moi?](#)
- [Entrer à l'UT: les codes pour booster ton dossier](#)
- [Introduction aux STAPS](#)
- [L'éco, pour qui, pour quoi ?](#)
- [La fac est-ce pour moi](#)
- [La formation par apprentissage dans l'enseignement supérieur](#)
- [La prépa pour tous : oser et réussir](#)
- [Le droit est-ce pour moi](#)
- [Les Bachelors des Business Schools](#)
- [Les métiers de l'environnement et de l'aménagement territorial](#)
- [Le métier de l'étudiant : pour une adaptation réussie à l'université](#)
- [Les métiers de la comptabilité et de la gestion](#)
- [Les métiers de la géographie](#)
- [Les métiers du vivant](#)
- [Ose les métiers de l'industrie du futur](#)
- [Projet Fac : les recettes pour réussir en sciences humaines](#)
- [S'engager dans l'architecture de notre cadre de vie](#)
- [Têtes chercheuses, les métiers de la recherche](#)

à noter!



CAP'SUP
UNE JOURNÉE POUR VIVRE LA VIE D'UN ÉTUDIANT !

immersions dans le Supérieur

en première et en terminale

APRÈS LA 2GT ?

FAIRE LE BON CHOIX D'ORIENTATION !

7

AU 1^{ER} TRIMESTRE :

1^{ÈRE} ÉTAPE DU VOYAGE

→ RÉFLÉCHIR SUR SOI, IDENTIFIER SA SINGULARITÉ

AU 2^{ÈME} TRIMESTRE :

2^{ÈME} ÉTAPE DU VOYAGE

→ BIEN S'INFORMER, PASSER DE L'IDÉE... AU PROJET

AU 3^{ÈME} TRIMESTRE :

3^{ÈME} ÉTAPE DU VOYAGE

SE PRÉPARER, PASSER DU PROJET... À LA RÉALITÉ

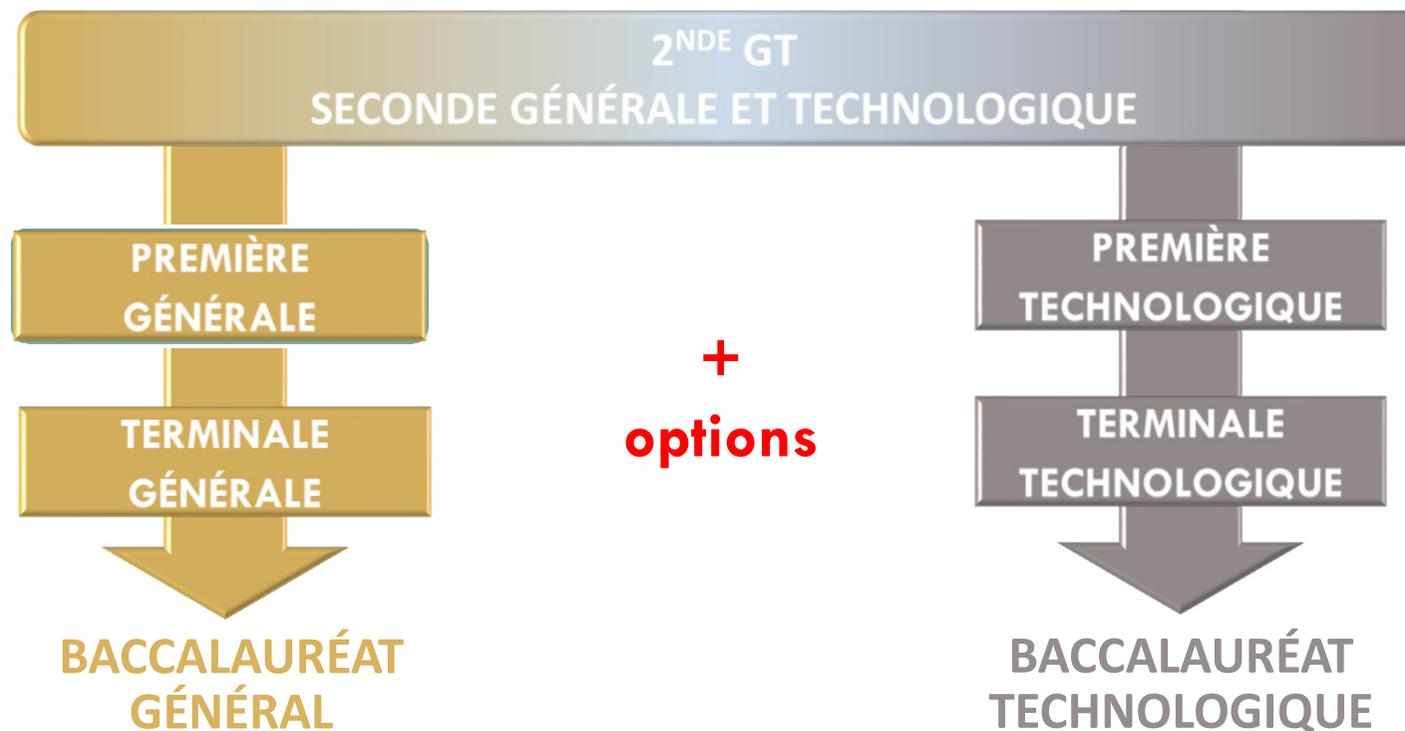
après la seconde

générale **et** technologique ?

8

baccalauréat général **ou** baccalauréat technologique

PARCOURS EN 3 ANS



• Orientation

→ 1er trimestre : FICHE D'ORIENTATION ACTIVE (PHASE PRÉPARATOIRE)

→ Les élèves et leurs responsables se projettent dans la construction du projet personnel post 2GT de l'élève et l'appropriation des enseignements de spécialité proposés.

→ 2ème trimestre : SAISIE EN LIGNE (PHASE PROVISOIRE)

→ Les élèves et leurs responsables formulent des « intentions » d'orientation

- pour la série générale unique (avec mention de 4 -ou 5- enseignements de spécialité)
- et/ou pour une ou plusieurs des séries technologiques.

→ Les souhaits mentionnés peuvent faire l'objet de recommandations du conseil de classe du 2^{ème} trimestre.



→ 3ème trimestre : SAISIE EN LIGNE (PHASE DÉFINITIVE)

→ Les élèves et leurs responsables formulent des « vœux » d'orientation

- pour la série générale unique (avec mention de 3 -en ou 4- enseignements de spécialité)
- et/ou pour une ou plusieurs des séries technologiques.

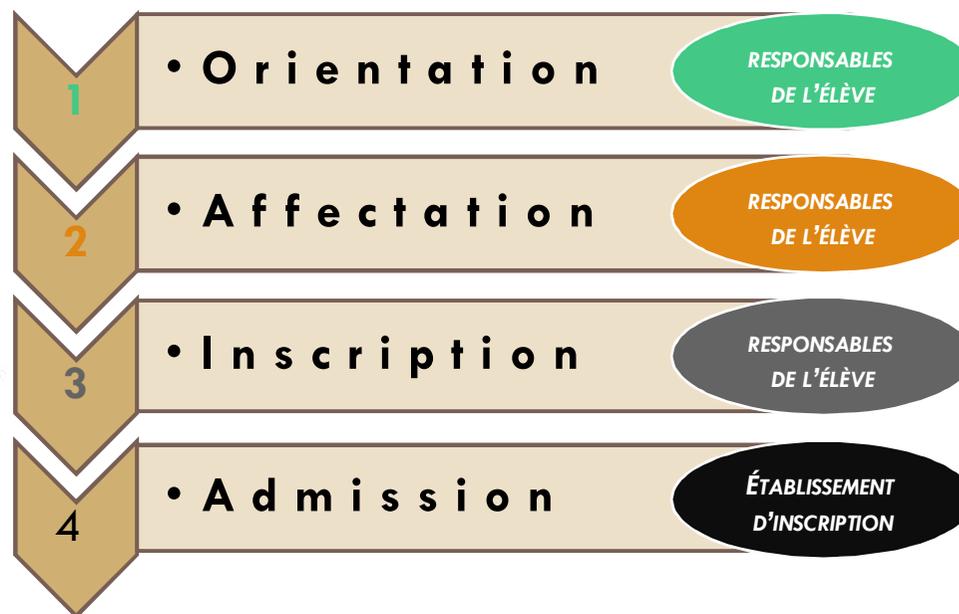
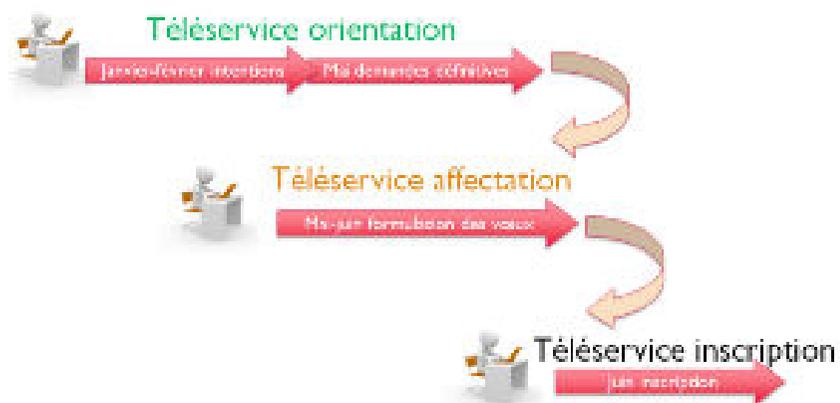
→ Les vœux mentionnés font l'objet d'un avis du conseil de classe du 3^{ème} trimestre puis d'une décision d'orientation du chef d'établissement.

• Orientation

- **SAISIE EN LIGNE DU 3^{ÈME} TRIMESTRE (PHASE DÉFINITIVE)**
= *vœux d'orientation de la famille.*
 - ☛ « **QUELLE(S) SÉRIE(S) SONT DEMANDÉES ?** »
- **CONSEIL DE CLASSE DU 3^{ÈME} TRIMESTRE**
= *proposition d'orientation du conseil de classe*
 - ☛ « **QUELLE(S) SÉRIE(S) SONT POSSIBLES...** »
- **NOTIFICATION D'ORIENTATION**
= *décision d'orientation du chef d'établissement*
 - ☛ « **QUELLE(S) SÉRIE(S) SONT AUTORISÉES !** »

après la 2GT... en 3 étapes + 1

11



Phase définitive d'orientation

1. Connexion au téléservice

Les modalités de connexion au téléservice sont identiques pour la phase provisoire et la phase définitive de la procédure d'orientation.

Chaque phase peut être gérée par un représentant légal différent. Les choix définitifs peuvent ainsi être saisis par le parent qui n'a pas fait la saisie en phase provisoire. Une phase renseignée par un représentant ne peut en revanche être modifiée que par ce représentant. Les saisies effectuées sont en lecture seule pour le second parent et l'élève.

2. Saisie des choix définitifs

La saisie des choix définitifs est possible uniquement après avoir accusé réception de l'avis du conseil de classe pour la phase provisoire. Si le parent qui a saisi les intentions provisoires n'a pas accusé réception de l'avis du conseil de classe, le parent qui se connecte pour la phase définitive doit le faire avant de pouvoir saisir les choix définitifs d'orientation.

La saisie des choix définitifs suit le même déroulement que la saisie des intentions provisoires pour la 1^{re} technologique, la 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » et la demande d'accès à la voie professionnelle. La saisie des choix pour la 1^{re} générale suit un déroulement différent car le représentant devra saisir 3 enseignements de spécialité sans restriction entre les enseignements proposés dans l'établissement et en dehors de l'établissement.

MON COMPTE

ACCUEIL

ORIENTATION

AFFECTATION APRÈS LA 3^e

SERVICE EN LIGNE
ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Vous devez obligatoirement saisir un choix. Vous pouvez en saisir jusqu'à 11. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Depuis l'écran de saisie des choix définitifs, la famille peut consulter les intentions et les avis de la phase provisoire en cliquant sur ① Intentions provisoires à l'aide de la barre de navigation en haut de l'écran

MON COMPTE

ACCUEIL

ORIENTATION

AFFECTATION APRÈS LA 3^e

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

BOURSE DE LYCÉE

LYCÉE POLYVALENT JACQUARD LYCÉE JACQUARD CAUDRY

CONTACT

SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE
ORIENTATION

1 Intentions provisoires
2 Choix définitifs
3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Vous devez obligatoirement saisir un choix. Vous pouvez en saisir jusqu'à 11. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Choix 1

- 1^{re} générale
- 1^{re} technologique
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »
- Un accès à la voie professionnelle

Vous devez sélectionner une voie.

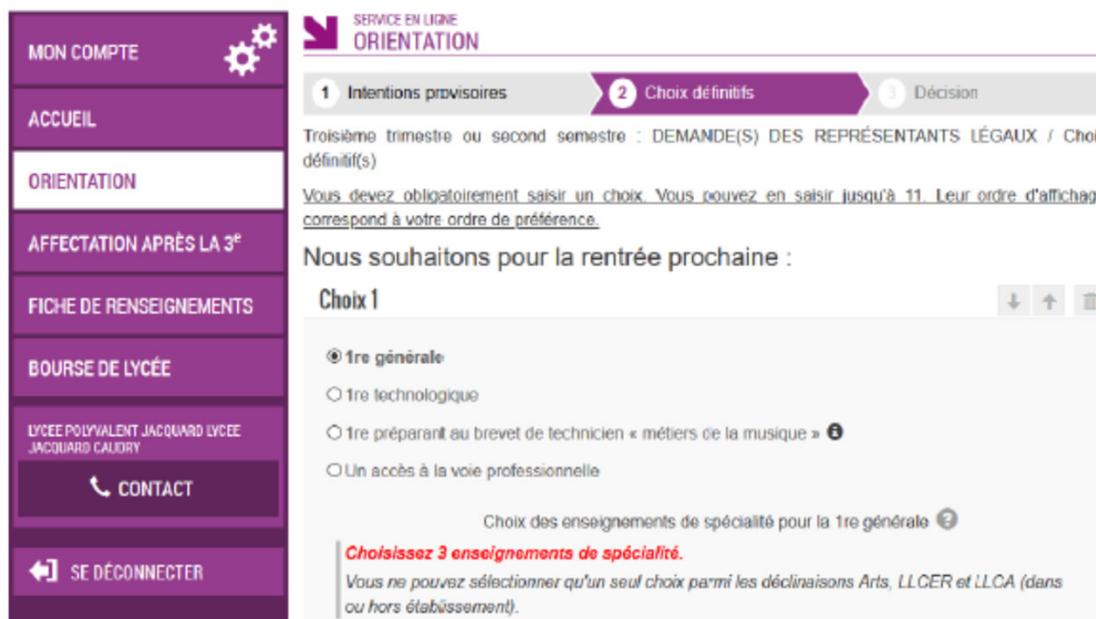
ANNULER
VALIDER

Veillez corriger le formulaire avant de pouvoir valider vos choix.

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si vous êtes dans une de ces situations, veuillez contacter le chef d'établissement.

Comme sur la fiche de dialogue, il est précisé que la procédure ne s'applique pas au redoublement exceptionnel ni aux parcours particuliers, et qu'il convient de contacter le chef d'établissement dans ces situations spécifiques

Saisie de 3 enseignements de spécialité proposés dans l'établissement ou en dehors de l'établissement



MON COMPTE

ACCUEIL

ORIENTATION

AFFECTATION APRÈS LA 3^e

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

BOURSE DE LYCÉE

LYCEE POLYVALENT JACQUARD LYCEE JACQUARD CAJURY

CONTACT

SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE
ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)

Vous devez obligatoirement saisir un choix. Vous pouvez en saisir jusqu'à 11. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Choix 1

1^{re} générale

1^{re} technologique

1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique »

Un accès à la voie professionnelle

Choix des enseignements de spécialité pour la 1^{re} générale

Choisissez 3 enseignements de spécialité.

Vous ne pouvez sélectionner qu'un seul choix parmi les déclinaisons Arts, LLCER et LLCA (dans ou hors établissement).

Si le représentant coche 1^{re} générale, il doit choisir 3 enseignements de spécialité sans restriction entre les enseignements proposés dans l'établissement ou en dehors de l'établissement

- 1^{re} générale
- 1^{re} technologique**
- 1^{re} préparant au brevet de technicien « métiers de la musique » 
- Un accès à la voie professionnelle

Si le représentant coche 1^{re} technologique, il doit choisir une série de cette voie de formation

Indiquez la 1^{re} technologique souhaitée :

Pour plus d'informations sur chaque bac technologique, cliquez sur 

- 1^{re} STAV** 
- 1^{re} STD2A 
- 1^{re} STHR 
- 1^{re} STI2D 
- 1^{re} STL 
- 1^{re} STMG 
- 1^{re} ST2S 
- 1^{re} S2TMD 

En cliquant sur , il est dirigé vers le site de l'Onisep, sur la page dédiée à la série technologique choisie

3. Validation des choix définitifs

Un récapitulatif est affiché après la validation de la saisie des choix définitifs.

The screenshot displays the 'SERVICE EN LIGNE ORIENTATION' interface. On the left is a purple sidebar menu with options: MON COMPTE (with a gear icon), ACCUEIL, ORIENTATION (highlighted), AFFECTATION APRÈS LA 3^e, FICHE DE RENSEIGNEMENTS, LYCEE TECHNOLOGIQUE PRIVE JEHANNE D'ARC, CONTACT (with a phone icon), and SE DÉCONNECTER (with a back arrow icon). The main content area has a purple header with a downward arrow icon and the text 'SERVICE EN LIGNE ORIENTATION'. Below the header is a progress bar with three steps: 1 Intentions provisoires, 2 Choix définitifs (highlighted), and 3 Décision. The text below the progress bar reads: 'Troisième trimestre ou second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s)'. A heading says 'Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :'. Three choice boxes are shown: 'Choix 1 : 1re générale' with 'Enseignements de spécialité choisis : ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES / SC. ÉCONO. & SOCIALES / BIOLOGIE-ÉCOLOGIE (hors établissement)'; 'Choix 2 : 1re professionnelle'; and 'Choix 3 : 1re STAV'. A blue-bordered box contains the confirmation message: 'Vos choix ont bien été validés. Un e-mail de confirmation va vous être envoyé, si une adresse électronique valide est indiquée dans votre fiche de renseignements. Si ce n'est pas le cas, vous pouvez la compléter à partir du portail Scolarité Services. Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service.' A purple 'MODIFIER' button is located to the right of the confirmation box.

Le représentant peut modifier ses saisies jusqu'à la fermeture du téléservice par l'établissement avant les conseils de classe

MODIFIER

Écran de saisie pour le parent qui doit signifier son accord ou son désaccord :

SERVICE EN LIGNE ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 **Choix définitifs** 3 Décision

Troisième trimestre ou second semestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE.

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux :

Choix 1 : 1re générale Non

Enseignements de spécialité choisis : SC, ÉCONO. & SOCIALES / ÉDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES / CINÉMA-AUDIOVISUEL

Proposition(s) du conseil de classe sur une voie d'orientation non demandée par les représentants légaux :

1re STMG

Observations du conseil de classe :

Sans objet.

Prénom NOM a accepté les propositions du conseil de classe :

1re STMG

Êtes-vous d'accord avec la réponse aux propositions du conseil de classe de

Prénom NOM du représentant qui a répondu aux propositions du conseil de classe

La proposition du conseil de classe est acceptée par les représentants légaux, elle devient décision d'orientation prise par le chef d'établissement.

Si une ou plusieurs des propositions du conseil de classe sont acceptée(s) ou refusée(s) par le parent ayant fait la saisie ou que l'autre parent est en désaccord, aucun accord n'ayant été trouvé entre les représentants légaux et le conseil de classe, un entretien avec le chef d'établissement est proposé :

MON COMPTE

ACCUEIL

ORIENTATION

AFFECTATION APRÈS LA 3^e

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

LYCEE TECHNOLOGIQUE PRIVE JEHANNE D'ARC

CONTACT

SE DÉCONNECTER

SERVICE EN LIGNE
ORIENTATION

1 Intentions provisoires

2 Choix définitifs

3 **Décision**

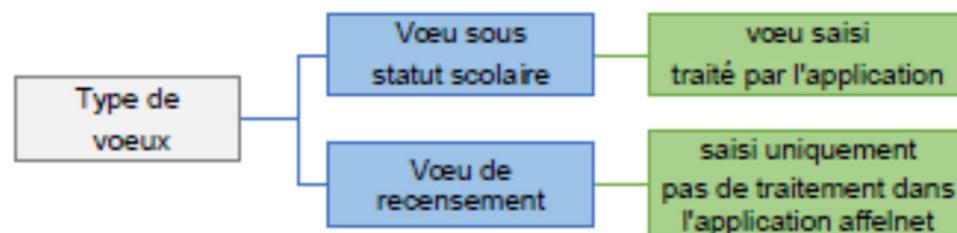
Aucun accord entre les représentants légaux et le conseil de classe n'ayant été trouvé, un entretien avec le chef d'établissement doit avoir lieu. Si ce n'est pas déjà fait, prenez immédiatement contact avec le chef d'établissement.

Vous pouvez donner votre avis sur la démarche en ligne que vous avez effectuée (de la saisie des intentions provisoires à la consultation de la décision d'orientation).

Je donne
mon avis

Vos avis nous aident

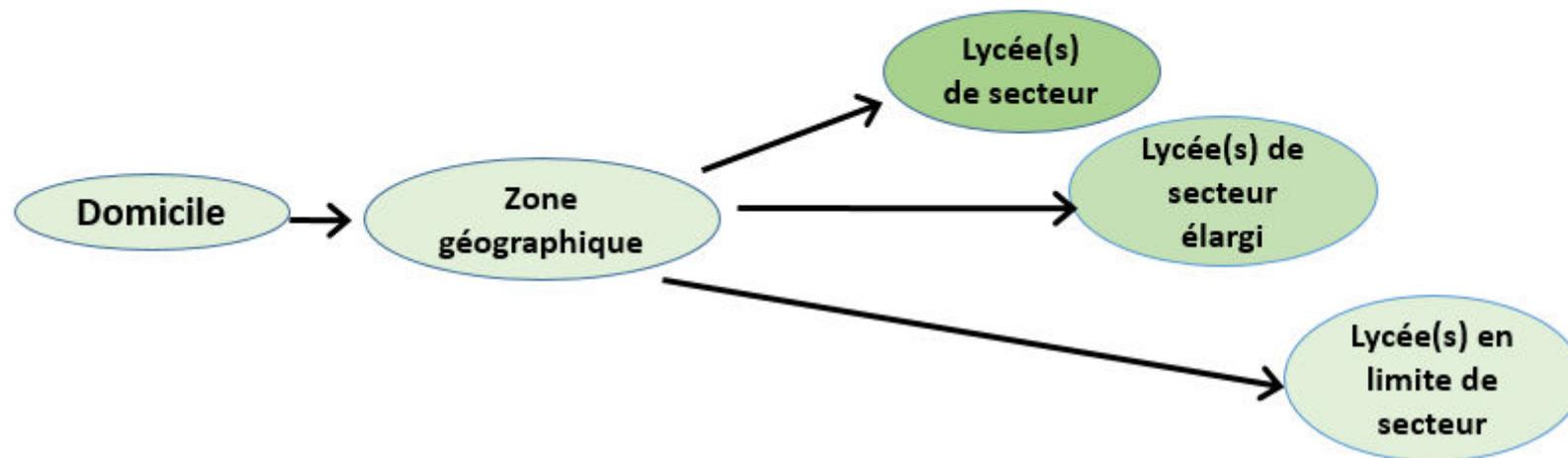
3.3 Vœux saisis dans AFFELNET



1 vœu = 1 formation + 1 établissement + 1 statut

Un vœu correspond à une formation, sous un statut (voie scolaire ou apprentissage), et à un établissement déterminé. La liste des formations sera envoyée début mai.

2GT: affectation sur critères géographiques



- **Affectation garantie sur un ou un des lycées de secteur**
- Possibilité de demander une dérogation

Sectorisation consultable sur le site du rectorat

<https://www.ac-besancon.fr/entree-en-2de-generale-et-technologique-professionnelle-et-1re-annee-de-cap-121682>

10.1 L'affectation sans saisie de notes dans AFFELNET

Elle concerne l'entrée en 1^{re} générale. Sont prioritaires pour entrer en 1^{re} générale d'un établissement donné :

Priorité 1	Les candidats déjà scolarisés dans l'établissement (*)
	<p>Les candidats souhaitant poursuivre leur formation dans un établissement différent de celui dans lequel ils sont scolarisés en 2020-2021 pour un des motifs suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. emménagement dans le secteur (**) de l'établissement, 2. passage d'un établissement privé vers un établissement public correspondant au secteur (**) du candidat, 3. retour dans l'établissement de secteur (**).
Priorité 2	<p>Les candidats demandant à poursuivre leur scolarité dans un établissement différent de celui dans lequel ils sont scolarisés en 2020-2021 pour suivre un enseignement de spécialité (ES) qui n'est pas implanté ou mutualisé dans leur établissement actuel.</p> <p>→ Des arrêtés rectoraux fixent les zones de desserte pour chaque enseignement de spécialité(**), en précisant un rang de priorité allant de 1 à 3 selon l'établissement d'origine.</p>

(*) Que les candidats relèvent ou non du secteur de l'établissement : principe de continuité de parcours.

(**) La sectorisation et les zones de desserte seront consultables sur le site de l'Académie de Besançon : <https://www.ac-besancon.fr/spip.php?article5568#5568>

Toutes les demandes de changement d'établissement sont étudiées par les DSDEN concernées lors de la **commission entrée en 1^{re} générale**. Cette dernière hiérarchise les candidatures selon les rangs de priorité indiqués dans le tableau ci-dessus.

Les demandes de changement d'établissement pour suivre un enseignement de spécialité non proposé et non mutualisé dans l'établissement de scolarisation actuel sont traitées **sur places vacantes, après le traitement des demandes des candidats de priorité 1, et sous réserve des contraintes spécifiques de l'établissement.**

Les élèves bénéficiant d'un rang de priorité équivalent sont départagés selon les critères suivants :

- 1) offre des enseignements de spécialité demandés dans l'établissement
- 2) capacité d'accueil dans les enseignements demandés
- 3) évaluations de l'élève en lien avec les enseignements de spécialité demandés et les recommandations du conseil de classe.

Toutes les demandes de changement d'établissement pour les candidats en 1^{re} technologique sont étudiées par les DSDEN pour les motifs suivants **uniquement** :

- emménagement dans le secteur (**) de l'établissement,
- passage d'un établissement privé vers un établissement public correspondant au secteur (**)
du candidat,

La DSDEN bonifiera les candidatures en fonction de la zone de desserte, liée au domicile du candidat.

(**) La sectorisation et les zones de desserte seront consultables sur le site de l'Académie de Besançon : www.ac-besancon.fr ,
rubrique « Orientation »

B.4 Affectation en 1^{re} générale

Il s'agit d'une affectation sans saisie de notes. Les rangs de priorité pour entrer en 1^{re} générale d'un établissement donné sont indiqués dans le tableau suivant.

Priorités à l'entrée en 1 ^{re} générale d'un établissement donné	
Rang de priorité 1	Les candidats déjà scolarisés dans l'établissement (*)
	Les candidats souhaitant poursuivre leur formation dans un établissement différent de celui dans lequel ils sont scolarisés en 2020-2021 pour un des motifs suivants: a. emménagement dans le secteur (**) de l'établissement, b. passage d'un établissement privé vers un établissement public correspondant au secteur (**) du candidat, c. retour dans l'établissement de secteur(**).
Rang de priorité 2	Les candidats demandant à poursuivre leurs scolarités dans un établissement différent de celui dans lequel ils sont scolarisés en 2020-2021 pour suivre un enseignement de spécialité (ES) qui n'est pas implanté ou mutualisé dans leur établissement actuel (***) . ⇒ Des arrêtés rectoraux fixent les zones de desserte (**) pour chaque enseignement de spécialité, en précisant un rang de priorité allant de 1 à 3 selon l'établissement d'origine (cf. tableau ci-dessous).

(*) Que les candidats relèvent ou non du secteur de l'établissement : principe de continuité de parcours.

(**) La sectorisation et les zones de desserte peuvent être consultées sur le site de l'académie de Besançon (www.ac-besancon.fr), rubrique « orientation ».

(***) Les enseignements de spécialités SES, Maths, Physique-Chimie et SVT sont implantés dans tous les établissements de l'académie. Aucune demande de changement d'établissement ne pourra aboutir au motif d'une demande de changement d'établissement pour l'un de ses ES.

Demandes de changement d'établissement :

Toutes les demandes de changement d'établissement sont étudiées lors de la **commission entrée en 1^{re} générale le 15 juin 2021**. Cette dernière hiérarchise les candidatures selon les rangs de priorité à l'entrée en 1^{re} générale d'un établissement, indiqués dans le tableau ci-dessus.

Pour le traitement des demandes relevant d'un rang de priorité 2, des zones de dessertes sont prises en compte par rapport à l'enseignement de spécialité motivant la demande de changement d'établissement. Pour chaque enseignement de spécialité de chaque établissement d'accueil, un rang de priorité est défini en fonction de l'établissement d'origine du candidat.

A chaque rang de priorité lié aux zones de desserte des enseignements de spécialité est associé un barème permettant de hiérarchiser les demandes :

Priorités liées aux zones de desserte des ES	
Rang de priorité	Nb de points
P1	8000
P2	6000
P3	4000

Les élèves bénéficiant d'un rang de priorité équivalent seront départagés selon les critères suivants :

- 1) l'offre des enseignements de spécialité demandés dans l'établissement
- 2) la capacité d'accueil dans les enseignements demandés
- 3) les notes de l'élève coefficientées (cf. tableau ci-dessous) en lien avec les enseignements de spécialité demandés et les recommandations du conseil de classe.

	français	maths	histoire/géo	LV1	LV2	EPS	SVT	physique-chimie
SES	2	2	2	2	1	1	1	1
MATHS	2	2	1	1	1	1	2	1
PHYSIQUE - CHIMIE	2	2	1	2	1	1	1	2
SVT	1	1	1	1	1	1	2	1
SCIENCES DE L'INGENIEUR	2	2	1	2	1	1	1	2
NUMERIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	1	2	1	1	1	1	1	1
HUMANITES LITTERATURES PHILOSOPHIE	2	1	1	1	1	1	1	1
HG GEOPOLITIQUES SC. POLITIQUES	2	1	2	1	1	1	1	1
LITTERATURE, LANGUES ET CULTURES DE L'ANTIQUITE	1	1	1	1	1	1	1	1
ALLEMAND	2	1	2	2	2	2	1	2
ANGLAIS	1	1	1	2	2	1	1	1
ESPAGNOL	1	1	1	2	2	1	1	1
ITALIEN	1	1	1	2	2	1	1	1
ARTS PLASTIQUES	2	1	2	1	1	1	1	1
CINEMA AUDIOVISUEL	1	1	1	1	1	1	1	1
HISTOIRE DES ARTS	2	1	2	1	1	1	1	1
MUSIQUE	1	1	1	1	1	1	1	1
THEATRE	1	1	1	1	1	1	1	1
DANSE	1	1	1	1	1	1	1	1

A l'issue de ce traitement, les demandes validées en commission seront bonifiées dans AFFELNET (cf. §B.6)

B.5 Affectation en 1^{re} technologique

Il s'agit d'une affectation avec saisie de notes. Sont concernées les séries technologiques : STI2D, STMG, STL, ST2S, STHR et STAV.

- **résultats scolaires** : la moyenne des notes de l'année scolaire en cours sont pris en compte pour les disciplines suivantes : français, LV1, LV2, Maths, EPS, Hist-Géo, Physique/Chimie, SVT.
- **harmonisation des notes** : les évaluations des candidats font l'objet, via l'application AFFELNET, d'un traitement statistique permettant de rendre comparable les évaluations des candidats selon leur formation d'origine et selon les attendus de ces formations.

Elle permet également de neutraliser les variations de notation que l'on peut observer entre les disciplines et entre les évaluateurs grâce au recours à l'écart réduit.

- **Priorité géographique** : Pour les séries technologiques STMG, STI2D, STL et ST2S, des zones de desserte (*) définissent les rangs de priorité accordés aux candidats selon des critères géographiques. Pour les séries STMG et STI2D, un rang de priorité 1 est accordé aux élèves déjà scolarisés dans l'établissement.

() les zones de desserte peuvent être consultées sur le site de l'académie de Besançon (www.ac-besancon.fr), rubrique « orientation ».*

- **Continuité de parcours** : les candidats actuellement en 2^{de} STHR ou 1^{re} STHR disposent d'une priorité pour la poursuite en 1^{re} STHR.

B.6 Bonus, conditions d'attribution et points accordés – formations entrée en 1^{re}

27

Type de bonus		attribué au candidat		Nb de points		
Bonus géographique		- résidant dans l'académie et scolarisés dans l'académie. - emménageant dans l'académie de Besançon - résidant dans l'académie de Besançon et actuellement scolarisés dans une autre académie - ne résidant pas dans l'académie de Besançon et actuellement scolarisés, dans un établissement de l'académie de Besançon		9000		
Bonus établissement		pour un vœu en 1 ^{re} Prof dans le même établissement et la même spécialité que celui où il est scolarisé en seconde professionnelle (y compris Bac pro Système Numérique, Maintenance Véhicules et Technicien Etudes du Bâtiment, accompagnement soins et service à la personne (ASSP) et 2 ^{des} professionnelles SN-MELEC et Usinage-Microtechniques du LP Diderot de Bavilliers)		9000		
Bonus Priorité géographique		pour un vœu en 1 ^{re} G	dans son établissement de scolarisation actuelle	20000		
			avec une demande de changement d'établissement validée par la commission Entrée en 1 ^{re} G (cf § B.4)	dans son établissement de secteur (pour les motifs a, b et c indiqués dans le tableau du § B.4)	19999	
				dans un établissement hors secteur	18000	
		pour un vœu en 1 ^{re} T (sauf entrée en 1 ^{re} STAV)	zone de desserte de la série	P1 : 20000		
				P2 : 6000		
				P3 : 4000		
Bonus de continuité		entrée en 1 ^{re} STHR pour candidats scolarisés en 2 ^{de} STHR ou 1 ^{re} STHR de l'établissement		8000		
Bonus équipe pédagogique		avis du conseil de classe pour l'entrée dans une spécialité de 1 ^{re} pro. pour les élèves scolarisés dans les 2 ^{des} pro. communes (Système Numérique, Maintenance Véhicules, Technicien Etudes du Bâtiment et 2 ^{des} professionnelles SN-MELEC et Usinage-Microtechniques du LP Diderot de Bavilliers)		TF	9000	
				F	7000	
Bonus projet		- bonus projet 2 ^{de} pro Famille de Métiers de la Relation Client (mis en place uniquement pour l'entrée en 1 ^{re} pro de continuité : Métiers du commerce et de la vente options A ou B ou Métiers de l'accueil - bonus projet 2 ^{de} pro commune ASSP (en expérimentation uniquement au lycée Paul Emile Victor à Champagnole) pour l'entrée en 1 ^{re} pro ASSP option « à domicile » ou « en structure »		TF	100	
				F	50	
Bonus doublement		en cas de redoublement exceptionnel		9999		
Bonus filière		pour un vœu en 1 ^{re} BMA avec une cohérence entre formation suivie ou niveau acquis et formation souhaitée	Cohérence maximum	7000		
			Cohérence forte	5000		
		pour un vœu en CAP 1 an avec une cohérence entre formation suivie ou niveau acquis et formation souhaitée	Cohérence maximum	7000		
			Cohérence forte	5000		
		pour un vœu en MC avec une cohérence entre formation suivie ou niveau acquis et formation souhaitée	Cohérence maximum	7000		
			Cohérence forte	5000		
		pour un vœu en 1 ^{re} prof. de la même spécialité que la 2 ^{de} prof. suivie durant l'année en cours.		9500		
		pour un vœu en 1 ^{re} prof. du même champ que la 2 ^{de} prof. suivie durant l'année en cours.		7000		
Bonus passerelle	Origine 2 ^{de} GT	pour un vœu en 1 ^{re} prof et selon l'avis de la commission académique passerelle		Très favorable	6500	
				Favorable	6000	



- Conseils de classe de 2GT :
→ lundi 13 juin 2022

- Résultats de l'affectation :
→ jeudi 30 juin

3

• **Inscription**RESPONSABLES
DE L'ÉLÈVE

4

• **Admission**ÉTABLISSEMENT
D'INSCRIPTION**= NOTIFICATION ÉCRITE**

↳ L'établissement confirme que l'inscription est terminée : le dossier est complet, les demandes d'enseignements de spécialité (obligatoires) et d'enseignements optionnels (facultatifs) sont bien enregistrées.

↳ Les responsables de l'élève vérifient les données et écrivent au chef d'établissement en cas d'erreur ou d'omission.

et après
seulement...



...

...

...





**LYCÉE POLYVALENT
PAUL-ÉMILE VICTOR**
CHAMPAGNOLE

— L'avenir se construit ici. —